

### Bilan de santé du CHPM depuis 2015

A l'arrivée de Madame la Directrice, elle signifiait dans la presse « que le CHPM n'était pas menacé », que l'activité était élevée, et qu'elle souhaitait fidéliser les personnels ».

Moins de 4 ans après, la CGT ne peut constater qu'un échec cuisant !

**En 2015**, 15 suppressions de poste (fermeture chir semaine, suppression espaces verts et réorganisation encadrement...

**En 2016**, 57 suppressions de postes (fermeture Roz Avel, Ty Dour).

**En 2017**, plus d'une dizaine de suppression de postes, fermeture des EMAD et restructuration de l'extra hospitalier, soit plus de 80 postes supprimés entre 2015 et 2017, déqualification des postes sur le pôle personnes âgées. un véritable Plan social déguisé.

**En 2018**, annonce de la fermeture de la cardio, fermeture de la cuisine avec perte d'emplois sèches, fermetures estivales (plus de 100 lits fermés) et l'avenir ne s'annonce pas radieux, bien au contraire. Nouvelle suppressions de poste (18ETP) en psychiatrie et suppression de lits (11 lits), fragilité du service de SSR2 avec une réouverture retardée du fait d'une absence de recrutement médical (si tenté que cela rouvre ...) et un déménagement sur Plougonven.

L'avenir ne s'annonce pas aussi rose.. bien que l'on nous annonce la réhabilitation de l'ancien An Haleb et la construction d'un nouveau MCO, qui va aller de paire avec de nouvelles suppressions de poste.

### Réduction du capacitaire = suppression de poste

La direction du CHPM peine à recruter, se posent ils les bonnes questions de savoir pourquoi ?

Qui recommande le CHPM auprès de lui en terme de conditions de travail ? Qui accepterait de venir travailler au CHPM en étant mis à mal continuellement ? Travailler au CHPM actuellement contribue t - il au bien être des agents ?

Le Plan Santé de Macron c'est la suppression de certains services dans les « petits hopitaux ». Sous la « réorganisation », les contractions et les coups de scalpel : d'ici à quelques années, nombre d'hôpitaux devront renoncer à leurs « plateaux techniques », c'est-à-dire aux blocs chirurgicaux et autres salles d'accouchement. « certaines activités devront fermer à certains endroits », quand « l'absence de médecins qualifiés ne permet pas de les sécuriser ». Mais la logique mathématique se heurte fréquemment aux résistances locales, quand les habitants, les élus locaux et les personnels hospitaliers s'opposent à une décision de fermeture - ou de « transfert » - prise par l'administration. la ministre de la Santé fera voter l'an prochain une loi créant un statut d'hôpital « de proximité », avec une liste restreinte d'activités : médecine générale, gériatrie, réadaptation, consultations de spécialistes... mais ni chirurgie, ni maternité, qui seront réservées aux établissements « spécialisés » et « de pointe ». Le gouvernement affiche un « objectif de 500 à 600 » hôpitaux de proximité d'ici à 2022, soit près d'un établissement sur deux dans le secteur public. Et L'hopital de Morlaix et sans aucun doute à considérer comme un hopital de proximité. L'Actualité au CHPM le confirme. **Combien d'emplois encore supprimés dans les années qui viennent, quel avenir pour NOTRE hopital ? Combien de fermetures de lits et de services ? À qui le tour ?**

## MOBILISONS NOUS!!!

Manifestation à Morlaix

Place de la Mairie

RDV 10h30

(préavis déposé, débrayage 10h à 12h et  
journée complète)

